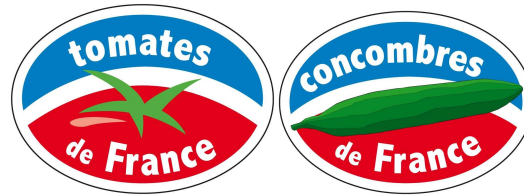




AOP Nationale



Accord "Maroc/UE" : nouvelle trahison et sacrifices à venir !...

Interrogée par la France, la Commission européenne a confirmé que les négociations "Maroc/UE" sont clôturées depuis le 27 novembre dernier.

L'accord prévoirait la libéralisation des échanges pour tous les fruits et légumes et l'établissement de contingents d'importation, en forte augmentation par rapports aux accords précédents, pour six produits sensibles : tomates, courgettes, concombres, ail, clémentines et fraises.

Pour la tomate, l'augmentation du contingent serait de 50.000 T, soit + 39 % et le contingent additionnel annuel passerait à 28.000 T,

Pour le concombre +10 000 T soit +200 %...

Pour la courgette + 25 000 T soit + 100 %...

Ce type de décision est inacceptable et irresponsable !

L'ensemble des productions de légumes sont en crise depuis plus de 12 mois, en France, mais aussi en Europe...

Les distorsions de concurrence entre l'Union européenne et le Maroc sont avérées, en particulier en matière de coût du travail ...

Notre Ministre, Bruno Le Maire, a réaffirmé lors du congrès annuel des producteurs de Légumes de France le 19 novembre dernier à Cavaillon une préférence communautaire renouvelée avec des règles de commerce équitable.

Enfin, avant d'accorder de nouvelles concessions, la moindre des choses aurait été de veiller à ce que les précédents accords ne soient pas détournés...de fortes présomptions de fraudes, dénoncées d'ailleurs par nos collègues espagnols, pèsent sur le fonctionnement du présent accord !

L'annonce des autorités européennes est un véritable coup de pied de l'âne et porte un nouveau coup (fatal ?) à notre filière...

QUELLE HONTE !

Les conséquences de ce "nouvel accord" vont être désastreuses, tout particulièrement pour la filière "Tomates de France" qui se sent TRAHIE.

L'Union européenne est-elle prête à assumer de futurs SACRIFICES au sein des entreprises européennes de production de légumes ?

Compte tenu de ces événements, Angélique Delahaye annule sa participation à la conférence internationale « Tomate du Maroc, les défis de demain » qui se tiendra à Agadir le 9 décembre.

« Il ne saurait être question de cautionner le développement aveugle des échanges commerciaux aux détriments du revenu des producteurs français, européens et même marocains. La spéculation et le dumping social ne sont pas une politique ! »

Les producteurs de légumes de France en appellent au Gouvernement français qui peut encore refuser de signer cet accord désastreux !

Contacts :

Angélique Delahaye 06.60.06.75.70

Pierre Diot 06.08.72.96.06 - Jean-Pierre Barrau 06.07.57.96.30

Les Producteurs de Légumes de France – 11, rue de la Baume – 75008 Paris

Tél. 01.53.83.48.08 – Fax 01.53.83.48.10 - www.legumesdefrance.fr accueil@legumesdefrance.fr